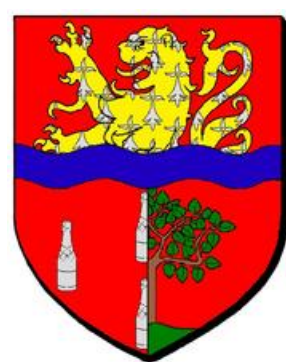


Fil Infos #1

L'essentiel de la vie locale | Mairie Préty

Été 2026

Directeur de la publication : Xavier IOOS • Rédaction et impression : Mairie Préty
Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible en mairie, en ligne sur Panneau Pocket



Édito



Xavier IOOS

Maire

Coordination Générale
Affaires
intercommunales

Merci !

Je me joins aux nouveaux élus pour vous remercier de la confiance accordée le 15 mars dernier. Elle nous honore et nous engage.

A vos côtés, c'est une équipe renouvelée qui œuvrera pour une ambition partagée : faire vivre notre village en ancrant nos actions dans l'intergénérationnel et la participation citoyenne.

Ce premier numéro du *fil infos* témoigne de notre volonté de créer du lien avec l'ensemble des habitant.e.s et de vous tenir informés des actualités locales.

Excellent été à toutes et tous. Portez-vous bien !

À la Une

Nouveau conseil municipal

Participation citoyenne

Mise en place des commissions municipales et extra municipales

Vie communale

Horaires et équipe

Bien vivre ensemble

Remblai, voisinage

Solidarité

Registre des personnes vulnérables

Agenda

À LA UNE

Installation du nouveau conseil municipal

Chaque élu.e, dans ses missions et domaines de compétences, est engagé au service de l'intérêt général, et reste à votre écoute pour agir en faveur d'un village vivant et solidaire.



Loïc COQUIN
1^{er} adjoint

Président du SIVOS

Chargé de la vie associative,
des affaires scolaires,
et de la jeunesse



Roma COUPÉ
2^{ème} adjointe

Chargée de l'action sociale
et de la communication
Déléguee EPAGE



Alain PINARD
3^{ème} adjoint

Chargé de l'environnement,
des bois, des forêts
et des espaces publics



Éric BARRAUD
Conseiller délégué

En charge des affaires
financières et du budget



Carmen BRAGARD

Conseillère
en charge
du CNAS



Caroline GIROT

Conseillère
déléguée SIVOS



Philippe GRESSARD

Conseiller en charge
de la sécurité
et des bâtiments publics



Laëtitia RAVAT

Conseillère déléguée
suppléante SIVOS
Référente SPA



Jean-Paul GRIVEAU

Conseiller délégué
SYDESL (membre du
bureau) et SIERL



Sophie IOOS

Conseillère en charge
de l'urbanisme
et déléguée SIVOS



Justine REBILLARD

Conseillère en charge
de l'environnement,
des bois et des forêts –
Gestion du cimetière



Christian BADET

Conseiller référent SPA,
en charge de la gestion
du cimetière
et des listes électorales



Myriam GUÉRIN

Conseillère déléguée
suppléante SIVOS



Jacky RAVAT

Conseiller délégué
SIERL (membre du
bureau) et SYDESL
En charge des digues



Ouverture des commissions

Trois commissions extra communales (*Environnement, Affaires sociales, Vie associative et jeunesse*) associent élus et habitants dans un cadre consultative. **Pour y participer, il suffit de contacter les adjoints** : alain.pinard@prety.fr / roma.coupe@prety.fr / loic.coquin@prety.fr

Les autres commissions sont dédiées aux affaires communales :

- **Commission "Contrôle des listes électorales"** composée du Maire ou son représentant. Présidée par Christian Badet, conseiller municipal délégué. Sur les membres proposés par le Conseil municipal, un délégué.e et un suppléant.e sont désigné.e.s officiellement par la Préfecture, ainsi qu'un.e délégué.e et un.e suppléant.e désigné.e.s par le Tribunal judiciaire.
- **"Commission Communale des Impôts Directs" (CCID)** composée du Maire et de 12 membres (6 délégué.e.s et 6 suppléant.e.s) désigné.e.s par la Direction Départementale des Finances Publiques sur proposition du Conseil municipal.



**ENVIRONNEMENT,
BOIS, FÔRETS,
ESPACES PUBLICS**

**Adjoint en charge de la
commission : Alain PINARD**



**AFFAIRES SOCIALES
& COMMUNICATION**

**Adjointe en charge de la
commission : Roma COUPÉ**



**VIE ASSOCIATIVE
& JEUNESSE**

**Adjoint en charge de la
commission : Loïc COQUIN**



Bien vivre ensemble

Le bon usage du remblai

Le remblai communal est destiné uniquement aux déchets verts et petites pierres/cailloux.
Horaires d'ouverture :
samedis et lundis de 9h à 17h.

Bricoler, jardiner en toute tranquillité

Avec l'arrivée des beaux jours, les débroussailleuses, tondeuses, perceuses, et autres matériels sont de sortie. L'occasion de prendre soin de ses espaces intérieur et extérieur, sans oublier le bien être de ses voisins.

Pour cela, il suffit de programmer ses travaux aux bonnes heures :

- Semaine : 8h - 12h | 14h - 19h
- Samedis : 9h - 12h | 15h - 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Solidarité

Registre des personnes vulnérables

La mairie invite les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap) à s'inscrire sur le registre. **La démarche est volontaire.** Ce dispositif **confidentiel** permet une intervention rapide en cas d'urgence notamment lors d'épisodes de canicule grâce à un suivi adapté et à la mobilisation des services compétents.

Comment s'inscrire ? Au choix :

- Se rendre en mairie pour compléter le formulaire
- Contacter l'accueil au 03 85 51 06 67
- Télécharger le formulaire via l'application Panneau Pocket et le renvoyer par mail : mairie@prety.fr



Affaires intercommunales

Des élus de Préty participent aux commissions thématiques de la Communauté de Communes Maconnais-Tournugeois :

Elus	Commissions
BARRAUD Éric	Développement économique
COQUIN Loïc	Tourisme-Culture-Equipements sportifs et aires de jeux
COUPÉ Roma	Informatique-Téléphonie et réseaux numériques
GIROT Caroline	Social-Enfance-Jeunesse-Famille
IOOS Xavier	Finances-Budget - CLECT
IOOS Xavier	Aménagement et projet de territoire



NOUVEAUX HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX À COMPTER DU 23/08/2026

- **MAIRIE**
Secrétariat assuré
par Martine Reynaud
Lundi 14h-18h
Jeudi 9h-12h

- **AGENCE POSTALE**
Accueil assuré
par Carmen Bragard
Lundi 14h-18h
Mardi, jeudi, vendredi 9h-11h50



**FERMETURE
ESTIVALE
DU 3/08
AU 23/08**

À VOS AGENDAS

14/08 : FÊTE PATRONALE



- 19h : rendez-vous place des associations pour le repas républicain partagé
- 22h : Feu d'artifices suivi d'une soirée musicale organisée par la mairie et le comité des fêtes.

15/08 : MARCHÉ AUX PUCES

Organisé par l'amicale Boule de Préty de 6h à 18h.

Buvette et restauration sur place.

*Agir pour un village
vivant et solidaire*

MAIRIE DE PRÉTY | 1 PLACE DE L'ÉGLISE 71290 PRÉTY
03 85 51 06 67 | mairie@prety.fr

